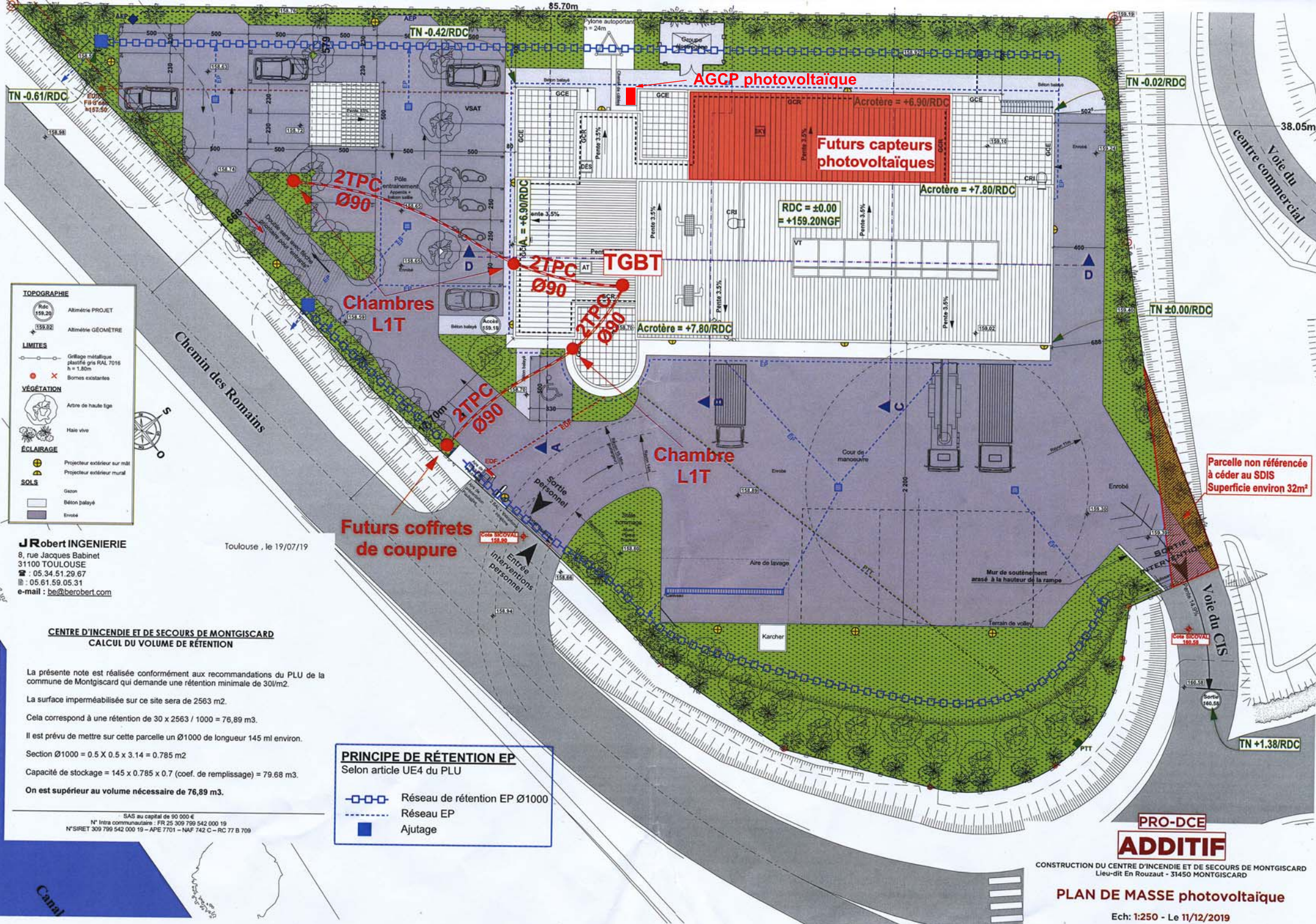




TOPOGRAPHIE

Rdc 159.25
Altitude PROJET
Altitude GÉOMÈTRE

LIMITES

Grillage métallique plastifié gris RAL 7016
h = 1.80m
Bornes existantes

VÉGÉTATION

Arbre de haute tige
Haie vive

ECLAIRAGE

Projecteur extérieur sur mât
Projecteur extérieur mural

SOLS

Gazon
Béton balayé
Enrobé

JRobert INGENIERIE
8, rue Jacques Babinet
31100 TOULOUSE
☎ : 05.34.51.29.67
☎ : 05.61.59.05.31
e-mail : be@berobert.com

Toulouse, le 19/07/19

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MONTGISCARD
CALCUL DU VOLUME DE RÉTENTION

La présente note est réalisée conformément aux recommandations du PLU de la commune de Montgiscard qui demande une rétention minimale de 30l/m².

La surface imperméabilisée sur ce site sera de 2563 m².

Cela correspond à une rétention de $30 \times 2563 / 1000 = 76,89$ m³.

Il est prévu de mettre sur cette parcelle un Ø1000 de longueur 145 ml environ.

Section Ø1000 = $0.5 \times 0.5 \times 3.14 = 0.785$ m²

Capacité de stockage = $145 \times 0.785 \times 0.7$ (coef. de remplissage) = 79.68 m³.

On est supérieur au volume nécessaire de 76,89 m³.

SAS au capital de 90 000 €
N° Intra communautaire : FR 25 309 799 542 000 19
N°SIRET 309 799 542 000 19 - APE 7701 - NAF 742 C - RC 77 B 709

PRINCIPE DE RÉTENTION EP
Selon article UE4 du PLU

—○—○— Réseau de rétention EP Ø1000
- - - - - Réseau EP
■ Ajutage

PRO-DCE
ADDITIF

CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MONTGISCARD
Lieu-dit En Rouzaut - 31450 MONTGISCARD

PLAN DE MASSE photovoltaïque

Ech: 1:250 - Le 11/12/2019